

RAPPORT ANNUEL

2021

Foyer d'Hébergement Travail & Espérance FHTH

18 rue François Arago
67380 LINGOLSHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1 -	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2 -	le Foyer d'Hebergement Travail & Esperance.....	3
1.2.1 -	Agrément et missions.....	3
1.2.2 -	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE.....	5
2.1 -	Public accompagné.....	5
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2 -	Evolution du public.....	5
2.1.3 -	Données d'activités	5
2.1.4 -	Instances de participation	6
2.2 -	Personnel	6
2.3 -	Eléments marquants de l'année	7
2.4 -	Démarche qualité	8
2.4.1 -	Bilan PACQ du FHTE au 31/12/2021	9
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024	10

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - LE FOYER D'HEBERGEMENT TRAVAIL & ESPERANCE

1.2.1 - Agrément et missions

La création du Foyer d'Hébergement Travail & Espérance a été autorisée par arrêté préfectoral du 1^{er} février 1983. Sa capacité fixée à 33 places dont 1 place d'hébergement temporaire a été confirmée par un avis favorable du Comité Régional de l'Organisation sociale et Médico-Sociale le 21 janvier 2009. Ouvert en janvier 1985, cet établissement propose un hébergement permanent et un accompagnement éducatif à toute personne adulte en situation de handicap mental orientée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en emploi en milieu protégé ou non.

Les actions sociales et médico-sociales qui sont menées, contribuent au développement personnel et à l'épanouissement du résident, qu'elles soient de caractère individuel ou collectif.

Elles sont de nature à :

- préserver son intégrité physique et morale,
- construire son autonomie,
- renforcer et développer ses liens avec son entourage.

Le but de notre action est d'accompagner la personne dans le cadre d'un projet personnalisé élaboré par la personne et l'équipe éducative en vue :

- de développer ses capacités d'insertion sociale,
- d'accompagner la personne dans son parcours de vie,
- de maintenir ses acquis personnels et sociaux.

A travers ces actions nous avons l'ambition que chaque résident puisse trouver sa place dans la société et qu'il puisse exercer au maximum de ses capacités et en fonction de son régime juridique sa citoyenneté.

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été retravaillé en équipe éducative en 2019. Tout le personnel s'était fortement mobilisé et impliqué dans cette conception et élaboration.

Au FHTE, notre rôle principal est d'apporter un soutien dans la vie des résidents. Le fonctionnement est permanent. La présence éducative est assurée 24h sur 24h. L'approche est individualisée. Notre attention se porte principalement sur le développement des capacités relationnelles, en proposant une écoute adaptée à chacun, en suscitant la parole. Nous aidons les résidents à formuler ce qu'ils ressentent et pensent afin qu'ils arrivent dans la mesure de leurs capacités à prendre la parole en leur nom. L'objectif visé est que chacun puisse arriver à se positionner, à s'affirmer, à faire émerger son réel souhait et à faire des choix.

Nous avons la même approche concernant les relations interpersonnelles. L'aide que nous apportons est de soutenir le résident dans ce qu'il souhaite entretenir comme lien tout en restant vigilant à son bien-être.

Nos accompagnements visent le maintien des acquis ainsi que le développement des capacités des personnes accueillies. Nous encourageons le résident, s'il le souhaite et s'il en a les moyens, à atteindre la plus grande autonomie possible dans les tâches de la vie quotidienne comme la gestion de son hygiène, de son linge, de sa tenue vestimentaire, de son temps libre, l'entretien de sa chambre...

Nous incitons également les résidents à trouver une certaine aisance dans les transports en commun et les déplacements. Tous ces aspects sont travaillés individuellement en veillant à ne pas être trop intrusif.

Toutes nos actions éducatives visent prioritairement l'épanouissement de la personne accueillie tout en favorisant son intégration dans la société.

Elles ne peuvent s'envisager sans prises de risques. Effectivement, notre établissement est un foyer pour travailleurs qui est ouvert sur la vie de la Cité et il est essentiel que les résidents y participent en fonction de leurs envies et moyens.

La prise de risques se met en œuvre sur la base des capacités des résidents pour leur permettre d'évoluer et de développer leur autonomie et de favoriser la socialisation et l'inclusion. Elle se base sur la relation de confiance qui s'établit entre l'équipe éducative et le résident.

Elle est adaptée à chacun et décidée de manière collégiale soit en réunion d'équipe, soit en référence au projet personnalisé. Elle est encadrée et jalonnée compte tenu des capacités de l'intéressé.

Cette mise en situation permet au résident de sortir de sa zone de confort, de faire ses propres expériences, de découvrir ses potentialités et de gagner en confiance. Riche de ce qu'il a pu vivre, nous pouvons alors donner une autre dimension à notre accompagnement.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

38 personnes ont profité du FHTE cette année dont 6 résidents en hébergement temporaire ce qui équivaut à 10 307 journées d'hébergement permanent et 71 jours d'hébergement temporaire. Au niveau des résidents permanents nous pouvons constater qu'il n'y avait aucun mouvement en 2021. On peut noter une hausse du nombre d'accueil temporaire par rapport à 2020 mais une diminution du nombre de jours. En effet la reprise a été timide avec en moyenne 15 jours d'accueil. Il manque toujours les jeunes gens de l'Impro qui couplent les 15 jours avec un stage en ESAT. Nous avons été sollicités pour héberger trois personnes pour leur permettre un séjour de rupture face à un quotidien souvent complexe (maladie des parents, décès de la maman ...). Nous avons également hébergé un usager du SATE pendant un peu plus de 2 mois qui suite à sa rupture d'avec sa compagne après une relation de plus de 20 ans a perdu pied et a eu besoin de se stabiliser dans un foyer traditionnel. Il a vécu au FHTE en attente d'une place au FPS pour lui permettre de se remobiliser et a réglé son séjour en paiement direct.

2.1.2 - Evolution du public

25 femmes et 14 hommes ont été hébergés au FHTE en 2021. 19 ans est l'âge de la plus jeune hébergée présente en accueil temporaire et 63 ans celui de notre ainée. La moyenne d'âge est de 41 ans. La durée moyenne de l'hébergement est de 11.2 années. La population est stable. La résidente en retraite depuis plus de 2 ans et après plus de 36 années de présence au FHTE a eu la chance de trouver la Résidence du Hochberg, FAS situé à WINGEN sur MODER qui l'a acceptée malgré son âge. En effet, après avoir fait des accueils temporaires dans tous les FAS du Bas-Rhin, elle a essuyé un grand nombre de refus pour cause de politique de rajeunissement de la population des FAS. Cette année, 3 résidents ont fait des demandes de travail à temps partiel à l'ESAT de la Ganzau (1 jour de moins par semaine) pour cause de fatigue qui ont été acceptées. Pour l'un d'entre eux, il s'agit surtout de préparer son départ en retraite.

2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 33 personnes, 32 en accueil permanent et une place d'hébergement temporaire.

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	33	33	33
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	32	32	31
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	366	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	12 045	12 078	12 045
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	10 000	10 100	10 100
Nombre de journées réalisées (R)	10 294	10 454	10 378
Taux d'absentéisme (T-R)/T	14.54%	13.44 %	13.83 %
Taux d'activité (R/A)	102.9%	103.5%	103,78%
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	43	38	38
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	113.6%	106%	104.5%

Le taux d'occupation est constant malgré une légère baisse qui s'explique comme l'année précédente par un faible taux d'occupation de la chambre d'accueil temporaire. En effet, les familles ainsi que les établissements étaient frileux pour nous confier leur enfant, leur résident du fait de la situation sanitaire instable. Le taux d'absentéisme est stable malgré la reprise d'activité d'avant Covid et les séjours de vacances qui ont eu lieu. Nous retrouvons notre taux d'activité de 2019 malgré l'augmentation des 100 journées à réaliser depuis 2020.

2.1.4 - Instances de participation

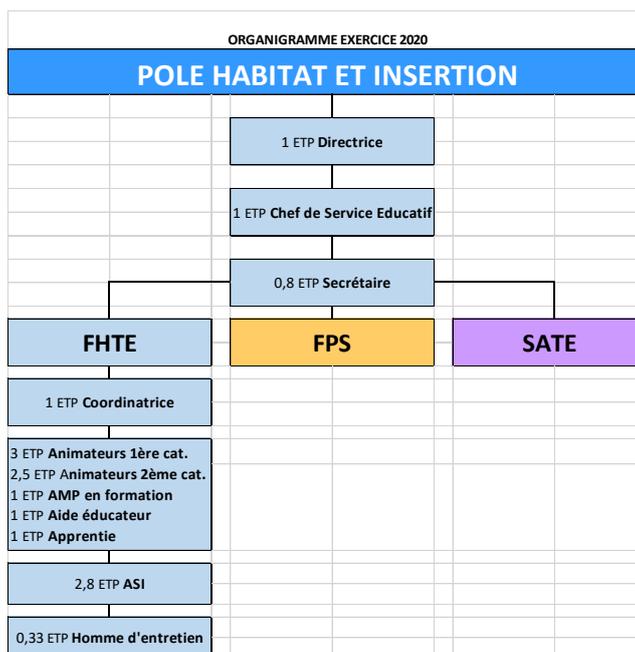
- Sur l'ex-périmètre ATE, nous avons maintenu les conseils de gestion par pôle auxquels les directions rendent compte de leur activité. Le FHTE fait partie du Pôle Habitat et Insertion qui comprend également le Foyer PIERRE SAMUEL et le Service d'Accompagnement TRAVAIL & ESPERANCE. Il est composé de plusieurs anciens d'administrateurs d'ATE. Nous nous sommes réunis à 4 reprises : le 12/01/2021, le 11/05/2021, le 14/09/2021 et le 30/11/2021. Le rôle de ce conseil est de faire remonter au CA les préoccupations du terrain et de se saisir de différents aspects pour que nous puissions y réfléchir ensemble voire trouver des solutions associatives.

- Le Conseil à la Vie Sociale est également commun au pôle. Il s'est réuni le 30/01/2021, le 22/05/2021 et le 15/10/2021 et regroupe des représentants des usagers, des familles, du personnel et de l'association des trois structures.

- Propre au FHTE, une réunion résidents a lieu tous les premiers jeudis du mois où chacun peut s'exprimer. C'est aussi l'instance dans laquelle sont préparés pour l'établissement les points à faire remonter au CVS. Par ailleurs, il y a 4 commissions repas par an (une par saison) en présence du cuisinier du Coin Gourmand qui nous fournit les repas au foyer, composés des représentants du résidents au CVS, d'une éducatrice et de la direction.

2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire en interaction directe avec les résidents de 17 personnes.



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	2,50	3,00	0,50
Directeur général / DRH	0,50	1,00	0,50
Directeur	0,50	0,50	0,00
Chef de service	0,50	0,50	0,00
RAF/RH /Comptable	1,00	1,00	0,00
Administration/gestion	1,00	1,00	0,00
Assistante RH	1,00	1,00	0,00
Services généraux	2,93	2,93	0,00
Agent de service intérieur	2,93	2,93	0,00
Maîtresse de maison	0,00	0,00	0,00
Socio-éducatif	9,50	9,50	0,00
Coordinatrice	1,00	1,00	0,00
Aide médico-psychologique	1,00	1,00	0,00
Educateur spécialisé	4,00	4,00	0,00
Moniteur éducateur	3,00	3,00	0,00
Remplacement	0,50	0,50	0,00
TOTAL	15,93	16,43	0,50

■ Mouvement du personnel

Sur l'année 2021, il n'y a eu aucun mouvement du personnel. L'équipe est stable ce qui a permis de trouver un certain apaisement dans le fonctionnement, malgré les événements de l'année. En septembre, nous avons changé d'intervenante pour l'animation des GAP. A présent, une psychologue psychanalyste intervient en point d'appui auprès de l'équipe une fois par mois.

De novembre 2021 à mars 2022, nous avons également accueilli une stagiaire qui se prépare au diplôme de Moniteur Educateur.

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2021 a démarré avec une rythmicité axée sur la vie au foyer. Aucune activité de loisirs n'était possible pour cause de Covid et très rapidement le « métro/boulot/dodo » a pris le dessus. La crainte de tous était de ne pas pouvoir aller travailler. Les résidents, rassurés continuellement par l'équipe, se sont habitués aux différentes mesures gouvernementales et aux protocoles sanitaires qui s'imposaient à eux. Nous vivions masqués et tenir sur la durée sans échéance précise était difficile pour certains... Malgré tout, je tiens à souligner que les résidents ont fait preuve d'un sérieux exemplaire.

Cette année contrairement à l'année passée, 16 résidents ont pu aller en famille pour Pâques à leur grand bonheur même si la prudence était de mise.

Fin avril 2021, en raison d'un cluster au sein d'un ESAT, tous les travailleurs ont été testés et par ce biais une de nos résidentes s'est avérée être positive. De ce fait l'ARS nous a demandé de confiner l'ensemble des résidents en chambre pour une période de 7 jours. Nous avons donc dû tester tout notre effectif le lendemain et tous les tests sont revenus négatifs ainsi que celui de la résidente initialement positive. L'ARS ne souhaitant pas prendre de risques, nous avons refait tester la résidente une troisième fois le surlendemain. Le résultat est revenu négatif également. Nous avons alors pu négocier un relâchement du confinement en permettant

aux résidents de sortir de leur chambre et cela grâce aussi au fait que tous ont fait le choix de se faire vacciner. Lorsque nous avons refait tester l'ensemble des résidents sept jours plus tard, une salariée a été testée positive à son tour. Nous lui avons demandé de repasser un test le jour même. Celui-ci est à son tour revenu négatif. Nous avons alors demandé à l'ARS de pouvoir lever le confinement et permettre aux résidents de rentrer en famille pour le week-end.

Durant l'été, dix-sept résidents sont partis en séjour – six résidents sont partis en séjours puis en famille – cinq résidents sont partis en famille et deux résidents sont restés au foyer. Les séjours se sont globalement bien déroulés sauf pour une personne pour laquelle il a dû être écourté d'une semaine en raison de cas de Covid au sein de l'équipe d'animateurs.

Lors des vacances, au foyer, le fonctionnement est plus familial car l'effectif est réduit. L'équipe a proposé des sorties pour les résidents qui sont restés au foyer.

A la rentrée avec l'allègement des mesures sanitaires, les Associations de loisirs ont à nouveau pu accueillir leurs membres. De ce fait nos soirées sont à nouveau ponctuées de sorties diverses et variées. Nous avons monté un partenariat avec la Maison des Arts à LINGOLSHEIM pour organiser un cours de danse qui réunit 8 résidents du foyer. Cette activité plait beaucoup. Pour les autres, la palette d'activités est très large : natation, plongée sous-marine, danse bretonne, dessins de mangas, danse country... La vie au foyer a repris doucement son cours.

De ce fait, des week-ends ont à nouveau été proposés par l'équipe ou initiés par les résidents. Ainsi cinq résidents accompagnés de deux éducatrices ont pu passer un week-end dans le val de Villé et ont dormi deux nuits dans une yourte du 17 au 19 septembre 2021. Ils en ont profité pour faire de l'accrobranche, une promenade et sortir un peu de leur zone de confort. Ce week-end a permis de resserrer les liens au sein du collectif. Du 11 au 14 novembre 2021, sept résidents et deux éducatrices sont allés visiter la ville de Lyon. Ils ont découvert la ville, les bouchons Lyonnais où ils ont goûté la gastronomie locale, vu le stade de l'Olympique Lyonnais et le musée de Polichinelle.

Sous la forte mobilisation des résidents qui étaient déçus que nous ne soyons pas en mesure d'organiser une fête des familles comme cela se faisait habituellement à la rentrée, nous avons décidé d'innover et d'organiser la fête de l'automne. Le 8 octobre 2021, les résidents ont pu boire du vin nouveau avec un plateau de charcuterie et de fromage bien garni. Ensuite, nous avons dansé jusqu'à tard dans la nuit !

Pour terminer l'année en beauté, huit résidents ont fêté Noël au foyer. De plus, cette année nous avons proposé au doyen du SATE de venir passer quelques jours au sein du foyer pour qu'il ne soit pas seul durant les fêtes. Le réveillon de la Saint Sylvestre a réuni quatorze personnes qui ont passé le cap de la nouvelle année autour d'une raclette.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le suivi du PACQ de l'établissement (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...) est assuré à l'aide de tableaux de bord Excel existants dans l'ante association (ATE). Le logiciel Arsene[®] de l'AnCreai, déjà utilisé par les deux autres ante associations, viendra se substituer aux outils actuels après sa mise à niveau avec les exigences de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ du FHTE au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 9 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre fin 2018 et 2021.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE
1-Les conditions d'élaboration, de mise en œuvre, d'évaluation du Projet d'établissement Organisation de la qualité Accompagnement des usagers, modalités de leur évaluation avec le concours des usagers	
ACHEVÉ : Prévoir une présentation du projet à l'ensemble des salariés et sa mise à disposition	2019
2 - L'ouverture de l'établissement sur son environnement institutionnel, géographique, socio-culturel et économique	
ACHEVÉ : Formaliser des temps d'échange avec le responsable du « Coin gourmand » autour des résultats de l'enquête de satisfaction pour permettre une meilleure connaissance des contraintes et des attentes de part et d'autre	2019
ACHEVÉ : Proposer des réunions régulières annuelles avec les partenaires permettant un bilan et l'entretien de la connaissance de part et d'autre sous la forme du donnant/donnant	2020
3 - L'expression et la participation des usagers : fonctionnement du CVS ou autre forme de participation, appréciation sur la prise en compte des avis des usagers et l'effectivité, la personnalisation de l'intervention	
ACHEVÉ : Travailler à la formalisation de l'avenant au contrat de séjour et la place des mandataires judiciaires	2019
ACHEVÉ : Informer l'ensemble des salariés des différents outils de la loi 2002-2	2019

ACHEVÉ : Formaliser les informations transmises par les agents de service généraux (dégradation de l'entretien de la chambre, stockage excessif...)	2019
ACHEVÉ : Proposer aux familles des réunions à thème, sur les outils de la loi 2002-2, les successions...	2018
4 - La politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance institutionnelle ou individuelle, qualité de vie	
ACHEVÉ : La gestion des médicaments est artisanale dans un espace réduit multifonction, profiter des nouveaux locaux pour la sécuriser	2020
ACHEVÉ : Développer la connaissance des RBPP dédiées au secteur de l'hébergement	2019

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 9 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apédi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Annie RUÉ

Directrice du Foyer Travail & Espérance